

AGILhybrid

Parcours : Organiser l'hybridation d'un dispositif

Séquence : Construire un programme hybridé à l'échelle d'un diplôme ou d'une organisation

Section – Les différentes voies d'accès et de suivi d'une formation



Table des matières

LES VOIES D'ACCES A LA FORMATION	3
LES SOURCES DE FINANCEMENT	4
COMMENT EST FINANCEE LA FORMATION CONTINUE ?	5
QUEL PEUT-ETRE LE POTENTIEL MARCHÉ D'UN DIPLOME D'ETABLISSEMENT ?.....	6
PROFIL DES APPRENANTS ET PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT	6

Parcours Organiser l'hybridation d'un dispositif > Séquence Construire un programme hybridé à l'échelle d'un diplôme ou d'une organisation > Section Les différentes voies d'accès et de suivi d'une formation

COMPRENDRE LA DEMARCHE DE L'HYBRIDATION :	7
MODALITES D'HYBRIDATION FACE A CES PUBLICS.....	8
• À EMPORTER	11
• WEBOGRAPHIE	11

L'enseignement supérieur n'est plus réservé aux seuls étudiants, et offre différentes voies d'accès à la formation à des publics divers. Dès lors, dans ce guide nous abordons les questions suivantes : dans quelle mesure l'hybridation constitue-t-elle une opportunité pour ouvrir l'accès aux enseignements ? Quelles sources de financement sont rendues possible grâce à cette ouverture aux autres publics ? Comment prendre en compte efficacement les contraintes et les particularités des autres profils ?

Les voies d'accès à la formation

Il existe différentes voies d'accès à la formation - la formation initiale, la formation continue et l'apprentissage – relevant d'un cadre légal et financier, qu'il est pertinent d'appréhender lors de la construction d'une offre de formation.

Formation initiale

Cette formation sous le **statut étudiant** s'adresse à un public ayant en général moins de 35 ans (sauf cas de dérogation) n'étant pas engagé à temps plein dans le monde du travail. L'étudiant suit un cursus pour acquérir des compétences et en visant l'obtention d'un diplôme qui lui permettra d'accéder à un métier.

Formation continue

Cette formation s'adresse à un public déjà entré dans la vie active. Ce peut être des salariés, des demandeurs d'emploi, des indépendants ou encore de jeunes diplômés qui souhaitent développer ou acquérir de nouvelles compétences.

A l'université, ce public peut accéder par la formation continue à des cursus pour acquérir un diplôme ou un titre de l'enseignement supérieur. Cette formation « dite continue » (article L6111-1 du Code du Travail) est aussi appelée « formation professionnelle tout au long de la vie » ou « formation professionnelle continue ».

Elle constitue une obligation nationale qui doit permettre à chaque personne de progresser au cours de sa vie professionnelle et d'acquérir des connaissances et compétences favorisant son évolution professionnelle (sources : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/la-formation-continue-tout-au-long-de-la-vie-dans-l-enseignement-superieur-46167> et https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/FR/T730/la_formation_continue_dans_l_enseignement_superieur/).

Un **stagiaire de la formation continue** peut bénéficier de différents dispositifs relevant de la formation continue : le congé formation, l'aménagement de son temps de travail avec son

employeur, la formation sur son temps libre (avec l'autorisation de son employeur), les contrats d'alternance de type « contrat de professionnalisation ».

Apprentissage ou alternance

L'apprentissage permettant à un étudiant d'alterner temps en entreprise et temps en formation est formalisé par un contrat d'alternance relevant de la formation initiale. (source : <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F31704>)

Les sources de financement

Ouvrir la formation à différents publics ouvre de fait l'accès à différentes sources de financement. Or, envisager l'ouverture à différents publics, implique aussi de devoir s'adapter à chacun d'eux, en termes de temps et de lieux pour accéder à la formation.

L'hybridation permet cette ouverture par une pédagogie repensée en termes d'outils, de lieu et de temps d'apprentissage différenciés selon le concept « ATAWAD » (Any time, Any Where, Any Device).



Les diplômes d'Etat (ou nationaux) relevant habituellement de la formation dite initiale, peuvent également être ouverts au public salarié si les modalités pédagogiques le permettent.

Par exemple, à la faculté de Sciences de l'Education, le Master MEEF FADH (Formation pour les professeurs des écoles, source :

<https://fde.umontpellier.fr/formations/master-meef-1er-degre/professeur-des-ecoles-fadh/>) est hybridé avec une formule tout à distance et quelques semaines de regroupement par an, accueillant chaque année un public majoritairement salarié.

Pour rappel, un diplôme d'Etat (ou national - DN) relevant du cursus LMD bénéficie d'un financement de l'Etat pour les services enseignants et l'activité des composantes. Les frais d'inscription des étudiants peuvent être toutefois différenciés entre ceux relevant de la formation initiale et ceux relevant de la formation continue.

Pour les Diplômes d'établissement (DE), la logique financière est différente car les ressources du diplôme doivent être assumées par l'activité même du dispositif. Autrement dit, les composantes doivent mettre en place des mécanismes permettant d'assurer l'équilibre financier du dispositif. Connaître les dispositifs de financement pour les publics salariés, souvent premiers publics d'un diplôme d'établissement, permet d'envisager cet équilibre.

Comment est financée la formation continue ?

- Pour les demandeurs d'emploi :

Le financement est possible via Pole Emploi, le Conseil Régional, le contrat de professionnalisation, et le Compte Personnel de Formation ou CPF dont nous décrivons le fonctionnement dans la rubrique ci-dessous concernant les salariés.

- Pour les salariés :

Le Compte Personnel de Formation ou CPF a été mis en place et doté depuis 2019 chaque actif d'un portefeuille en euros alimenté tout au long de son parcours professionnel et lui permettant d'acheter une formation au titre de son développement professionnel. L'individu gère en direct l'usage de ce portefeuille via son compte en ligne sur

<https://www.moncompteformation.gouv.fr>

Engager cette enveloppe pour un projet de formation est maintenant fortement relié aux abondements possibles avec Pôle emploi (pour les demandeurs d'emploi) ou par l'entreprise ou la collectivité selon le dispositif de financement sollicité par le salarié. Les OPCO (opérateurs de compétences) sont les organismes habilités par l'Etat à renseigner salariés et entreprises sur les mécanismes de financement et de construction des parcours de formation continue.

Pour plus d'information sur le CPF : <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/droit-a-la-formation-et-orientation-professionnelle/compte-personnel-formation>

Par ailleurs, un salarié peut souhaiter suivre un Master d'un coût de 6 000 euros et ne disposer que de 1 500 euros sur son CPF. Il peut en discuter avec le DRH pour demander si l'entreprise serait d'accord pour compléter le financement (abondement du CPF). Dans ce cas, les 4 500 euros restants peuvent entrer dans le plan de formation de l'entreprise. En effet, l'entreprise peut avoir intérêt à mobiliser ses fonds dédiés à la formation de son personnel sans financer l'intégralité des montants, ce qui lui permet de financer davantage de salariés.

Avec le CPF, l'Etat souhaite créer davantage de discussions entre les OPCO (Opérateur de compétences : organisme agréé par l'Etat pour soutenir la formation continue des salariés), les entreprises et les salariés pour financer une formation. Le point d'entrée restant toujours la plateforme du CPF.

Pour être visible des individus en quête d'une formation et souhaitant mobiliser leur CPF pour son financement, l'université devra inscrire son diplôme d'établissement au catalogue parmi les autres prestataires de la plateforme CPF, que l'on peut considérer comme une « place de marché de formations ». Le préalable pour pouvoir s'inscrire à ce catalogue étant de faire les démarches d'enregistrement au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) et au Répertoire spécifique des certifications et des habilitations (RSCH) sous l'autorité

nationale de France compétences. (source : <https://www.francecompetences.fr/base-documentaire/deliberation-de-la-commission-de-la-certification-professionnelle/>)

Pour connaître tous les détails sur les différents dispositifs de financement de la formation professionnelle, veuillez consulter cette page : <https://formation-continue.parisnanterre.fr/navigation/dispositifs-de-financement> .

Quel peut-être le potentiel marché d'un Diplôme d'établissement ?

Le SFC (Service de la Formation Continue) de l'université est habilité à réaliser des chiffrages et de positionner les nouvelles formations sur le marché. Tout projet en lien avec le déploiement d'un Diplôme d'Établissement devrait être mené en concertation avec ce service de l'Université. Le détail de leurs missions ainsi que leurs coordonnées sont indiqués sur cette page : <https://sfc.edu.umontpellier.fr/>.

Enfin, pour toucher le public de la formation professionnelle, le dispositif proposé doit correspondre aux besoins de ce public en termes d'accessibilité en ligne, de flexibilité d'horaires... ce qui nous amène à l'hybridation.

Profil des apprenants et programme d'enseignement

Les problématiques sont distinctes pour, d'une part, les publics de la formation initiale représentés par des étudiants disponibles et proches d'un rythme scolaire, et d'autre part, les publics salariés de la formation continue ayant une disponibilité restreinte, puis les publics de la formation en alternance ayant une disponibilité légale de 35 heures hebdomadaires partagées avec l'entreprise.



Point de vigilance : le contrat d'alternance

Dans le cadre d'un contrat en alternance, l'entreprise et l'établissement délivrant la formation doivent établir un planning personnalisé pour le salarié ou apprenti en formation.

La durée totale du contrat et celle relative à la formation doivent répondre à un cadre légal établi. Pour en savoir plus, consultez : <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/formation-en-alternance-10751/>

Ainsi, dans le cadre d'un contrat en alternance, la durée de la formation théorique représente entre 15 à 25 % de la durée totale du contrat. Et dans le cadre d'un contrat d'apprentissage en

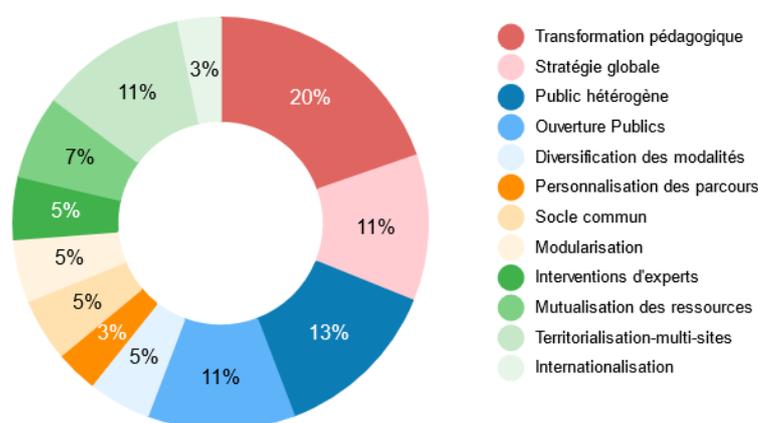
particulier, la durée de la formation théorique ne peut être inférieure à 25 % de la durée globale.

Comprendre la démarche de l'hybridation :

Dans la pratique d'hybridation des enseignements, il est intéressant de voir la diversité des objectifs des composantes qui se lancent dans un projet de ce type.

Le graphique ci-après présente les objectifs des projets d'hybridation des porteurs de projet Agilhybrid (les données dont issues des 2 appels à projets « Hybridation » menés durant l'année 2021 auprès des 15 composantes de l'Université de Montpellier et ses 3 partenaires) :

Objectifs de l'Hybridation



Répartition des objectifs des dossiers sélectionnés dans les AAP « Hybridations » Agilhybrid (2021)

Pour illustrer ces objectifs, voici quelques verbatims recueillis lors des bilans de projets, dans le cadre d'une enquête menée au printemps 2022 auprès des porteurs de projets :

1. Faire une transformation pédagogique de leurs pratiques, pour moderniser les manières de faire
2. Stratégie globale : « tous nos enseignements vont être hybridés. On pourra ainsi s'ouvrir à tout type de publics ».
3. Public hétérogène (cursus en économie mêlant FI et FC) : « niveau en maths très hétérogène. Personnalisation des parcours pour pallier cette hétérogénéité ».
4. Ouverture du public : « baisse de fréquentation dans mes parcours. Moins d'inscrits d'année en année. Recherche d'autres publics sur toute la France, en formation continue. Mais résultats décevants du fait sans doute d'un manque de communication pour promouvoir la formation. »

Lors de la création de nouvelles formations, afin de toucher le public de la formation continue, une stratégie de communication et marketing est nécessaire, car dans ce cadre, il s'agit d'un marché concurrentiel, très investi par les organismes de formation privés historiques. La logique diffère donc profondément de celle de la formation initiale où les étudiants arrivent à l'université à la suite de leurs choix réalisés sur la plateforme Parcoursup.

Modalités d'hybridation face à ces publics

Il est maintenant intéressant de tirer profit des différentes modalités d'hybridation possibles pour pouvoir faire face à la diversité des publics.

L'UNIL-EPFL indique dans son guide sur le Blended Learning, qu'il existe plus manières d'hybrider : « il n'existe pas de modèle unique ou de règles prescrivant ce que doit être un dispositif hybride ». Cette université propose 3 exemples de scénarios pour des formations en contexte de formation continue (voir la rubrique *A emporter*).

A notre tour, nous proposons ici une autre combinaison de modalités illustrant une hybridation spatio-temporelle envisageable :

- 100% distanciel¹ pour 90% du programme d'enseignement
- 1 journée de rentrée
- 2 jours de regroupements avec bilans pédagogiques, et examens finaux en présentiel.
- Le reste du temps est libéré pour l'entreprise.

Le collectif Hy-Sup (sous la direction de Deschryver et Charlier, 2012)² propose par ailleurs **6 types d'hybridation** désignés sous forme de métaphores dans le rapport final de leurs recherches. Ces scénarios visent à mieux comprendre les dispositifs hybrides et leurs effets sur l'apprentissage et l'enseignement :

¹ L'enseignement en distanciel ou à distance se déroule en ligne via des plateformes dédiées (par ex. Moodle) ou par le biais d'outils numériques (par ex. un outil de classe virtuelle tels que BigBlueButton, Zoom, Teams).

² Deschryver et Charlier (dir.), 2012 Deschryver, N. et Charlier, B. (dir.) (2012). *Dispositifs hybrides, nouvelle perspective pour une pédagogie renouvelée de l'enseignement supérieur. Rapport final.* <http://archive-ouverte.unige.ch/unige:23102>, consulté le 7 novembre 2022.

La scène

Dispositif centré sur un enseignement en présentiel et caractérisé par la médiatisation de ressources textuelles téléchargeable librement par les étudiants.

L'écran

Dispositif centré sur un enseignement en présentiel et orienté contenus, caractérisé par la médiatisation de ressources multimédia. L'étudiant choisit les modalités qui lui conviennent.

Le gîte

Dispositif centré sur un enseignement en présentiel, caractérisé par l'intégration de ressources et/ou d'intervenants extérieurs au monde académique.

L'équipage

Dispositif centré sur l'apprentissage des étudiants, caractérisé par le soutien au processus de construction des connaissances et les interactions interpersonnelles. Les activités à distance occupent une part importante du dispositif ainsi que l'utilisation d'outils collaboratifs et de communication synchrone. De même, des outils d'aide à l'apprentissage (journal de bord, forum,...) sont mis à disposition ainsi que des ressources multimédia.

Le métro

Dispositif centré sur l'apprentissage des étudiants, caractérisé par l'ouverture, la liberté de choix et l'accompagnement des apprentissages. La participation active des étudiants s'effectue en présence et à distance. Les étudiants sont soutenus et accompagnés (méthodologie, réflexion et métacognition), de même que l'entraide est stimulée. Le dispositif s'ouvre également sur des ressources et des acteurs externes.

L'écosystème

Dispositif centré sur l'apprentissage et caractérisé par l'exploitation d'un grand nombre de possibilités technologiques et pédagogiques offertes par les dispositifs hybrides. La participation active des étudiants s'effectue en présence et à distance. Les outils numériques sont diversifiés et utilisés fréquemment. Les documents multimédias sont mis à disposition mais leur production est également incitée auprès des étudiants. L'interaction entre les pairs est privilégiée. Le dispositif s'ouvre également sur des ressources et des acteurs externes. Les étudiants sont accompagnés.

Le tableau suivant, extrait de l'article de Marcel Lebrun et al. (2014), synthétise les caractéristiques pour chaque type :

Type	Posture d'enseignement	Métaphore	Caractéristique(s) principale(s)	Caractéristique(s) secondaire(s)
1	Centrée enseignement	La scène	Médiatisation de ressources textuelles	
2		L'écran	Médiatisation de ressources multimédias (comp. 5)	Liberté de choix des méthodes pédagogiques (comp. 13)
3		Le gîte		Ressources ou intervenants externes au monde académique (comp. 14)
4	Centrée apprentissage	L'équipage	- Outils d'aide à l'apprentissage (comp. 3) - Outils de communication synchrone et de collaboration (comp. 7)	- Ressources sous forme multimédias (comp. 5) - Objectifs réflexifs et relationnels (comp. 9)
5		Le métro	- Participation active des étudiants en présence (comp. 1) - Participation active des étudiants à distance (comp. 2) - Accompagnement méthodologique (comp. 10) - Accompagnement métacognitif (comp. 11) - Accompagnement par les étudiants (comp. 12) - Liberté de choix des méthodes pédagogiques (comp. 13)	- Outils de gestion, de communication et d'interaction (comp. 4) - Recours à des intervenants et à des ressources externes au monde académique (comp. 14)
6		L'écosystème	Toutes les composantes sont présentes	

Tableau 4. Récapitulatif des caractéristiques des six types de dispositifs hybrides.

Retrouvez les articles mentionnés dans la rubrique *Ressources*.

RESSOURCES



[Vers une typologie des dispositifs hybrides de formation en enseignement supérieur](#)

Dans cet article, les chercheurs du collectif Hy-Sup présente 6 types d'hybridation en fonction de leur impact sur l'enseignement et les apprentissages (consulté le 7 novembre 2022).



[Un nouveau regard sur la typologie des dispositifs hybrides de formation. Propositions méthodologiques pour identifier et comparer ces dispositifs](#)

Dans cet article, LEBRUN, Marcel, et al. (2014) proposent une synthèse des caractéristiques des 6 types d'hybridation.



L'ESTIMATION DU TEMPS APPRENANT

Le temps apprenant est difficile à évaluer en amont.

Rappelons que pour 1 ECTS : le temps de travail étudiant est estimé à environ : 25 à 30 heures.

Si pour 1 ECTS, nous avons 10 heures de temps d'enseignement (quel que soit la modalité), l'étudiant doit faire en plus 15 à 20 heures de travail personnel.

Le nombre d'heures de travail personnel est à prendre impérativement en compte dans la construction des programmes afin de ne pas saturer son emploi du temps.

À EMPORTER

[Guide de l'hybridation en formation continue](#)

Guide réalisée par l'UNIL - EPFL (Lausanne) proposant des exemples de scénarios pour l'hybridation à partir de la page 12.

ACTIVITÉ

[Quiz : Les différentes voies d'accès à la formation](#)

WEBOGRAPHIE

- Portail de la fonction publique, Le compte personnel de formation, consulté le 30 octobre 2022 à l'adresse <https://www.fonction-publique.gouv.fr/compte-personnel-de-formation-cpf>
- DGESIP, La réforme de la formation professionnelle, consulté le 30 octobre 2022, [https://services.dgesip.fr/T343/S794/reforme de la formation professionnelle](https://services.dgesip.fr/T343/S794/reforme%20de%20la%20formation%20professionnelle)
- Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, Les opérateurs de compétences, consulté le 30 octobre 2022, <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/operateurs-de-competences-opco-des-partenaires-pour-l-alternance-et-l-emploi-dans-l-enseignement-49493>
- Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, Les dispositifs de financement de la formation continue, consulté le 30 octobre 2022, <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/les-dispositifs-de-financement-de-la-formation-continue-46264>
- Mon compte formation, consulté le 30 octobre 2022, <https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/>